

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 4 AVRIL 2023

PROGRAMME « PLANTONS DES HAIES ! »



Financé par



Parc d'activités de Cardonville
8 avenue de la Stèle - Bretteville-l'Orgueilleuse
14740 Thue-et-Mue

Tél. : 02 31 80 78 25
Fax : 02 31 08 06 52
accueil@thueetmue.fr



PROGRAMME « PLANTONS DES HAIES ! »

Depuis sa création, la commune de Thue et Mue a lancé une réflexion sur un programme de création d'espaces verts afin de compléter les haies existantes. Ces haies bocagères sont réalisées dans les espaces ruraux de la commune, sur des parcelles non urbanisées avec des végétaux d'essences locales.

En octobre 2021 un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) dans le cadre de l'appel à projet « *Plantons des haies !* » et a été retenu au printemps 2022. Il concernait les communes de Brouay et Putot-en-Bessin où, environ 5 000 mètres linéaires de haies ont été plantés entre la fin 2022 et le début de l'année 2023. Cet appel à projet a permis à la commune de bénéficier d'une aide de 67 875,25€ HT.

C'est l'agence de paysage et d'urbanisme « La Fabrique des Paysages » qui a accompagné la commune pour établir le programme jusqu'au suivi des travaux. Fin d'année 2022, l'entreprise Oxalis Paysages a été retenue pour la réalisation des travaux.

Les haies seront constituées d'essences locales basses et moyennes tiges avec des hautes tiges tous les 10 mètres.

En 2022, la commune a répondu à un nouvel appel à projet de la DRAAF pour lequel elle a également été lauréate en bénéficiant d'une aide de 109 784,56€ HT.

Ce programme de plantations est prévu pour la fin d'année 2023 et début d'année 2024 avec près de 13 000 mètres linéaires de haies bocagères.

Ces projets ont pour objectifs de favoriser la biodiversité locale, de contribuer à la préservation des paysages locaux et à la restauration des écosystèmes verts. Les haies apporteront des avantages environnementaux considérables, notamment en offrant un refuge et un habitat pour les espèces sauvages. Elles favoriseront également la circulation d'air et d'eau, et limiteront l'érosion des sols.

Ces plantations protégeront les cultures des intempéries et fourniront de l'ombre et un abri pour les animaux. Les haies pourront aussi être une ressource durable et économique dans le cadre d'une exploitation de bois énergie à un niveau local.

Michel LAFONT maire de Thue et Mue, François TOUYON maire adjoint à l'environnement et maire délégué de Putot-en-Bessin, Cécile PARENT maire déléguée de Brouay, vous invitent à découvrir ce programme « *Plantons des haies !* » en présence de Bertrand GARNIER et Véronique HULMEL agriculteurs exploitants, le :

Vendredi 14 avril à 15h, devant le calvaire (rue de Bretteville) à Putot-en-Bessin.

Contact presse :

François TOUYON
Maire Adjoint à l'Environnement et Maire délégué de Putot-en-Bessin
francois.touyon@wanadoo.fr 06 35 94 49 85

Valérien THURLOTTE
Chef de Projet Petites Villes de Demain
chef.projet.pvd@thueetmue.fr 07 61 71 34 89